



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place de l'euro dans les échanges commerciaux internationaux

Question écrite n° 21969

Texte de la question

M. Buon Tan interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la place de l'euro dans les échanges commerciaux internationaux. Alors que la monnaie unique européenne fêtait les 20 ans de sa création en janvier 2019, son utilisation dans le commerce international reste minoritaire en comparaison du dollar. En 2018, 87 % des opérations de change et 50 % des échanges commerciaux mondiaux étaient libellés en dollar. Cette suprématie de la monnaie américaine se confirme au sein même de l'Union européenne, avec 45 % des transactions commerciales concernées, contre 41 % pour l'euro. Plus inquiétant encore, l'utilisation de la monnaie unique dans la facturation des exportations européennes a reculé de 4,5 points depuis 2010, et de 2,2 points pour celles des importations. Ce déséquilibre est particulièrement prégnant dans certains secteurs stratégiques comme les approvisionnements en énergie. L'euro dispose pourtant de sérieux atouts pour s'imposer dans les échanges mondiaux. La zone euro dispose en effet d'un marché intérieur de 340 millions de personnes et d'un PIB de plus de 10 000 milliards d'euros ; la Banque centrale européenne assure, quant à elle, avec crédibilité sa mission de stabilisation des prix. Une telle dépendance aux devises étrangères place l'Union européenne et ses entreprises face à d'importants risques monétaires et politiques. En particulier, les tensions commerciales actuelles entre grandes puissances font peser une forte incertitude sur les transactions libellées en dollar. Un euro fort sur la scène internationale conforterait ainsi l'indépendance diplomatique et commerciale de l'Union européenne et de ses États membres, tout en consolidant la stabilité économique mondiale. La Commission européenne a d'ailleurs affiché son ambition, le 5 décembre 2018, de renforcer l'euro face au dollar dans les échanges internationaux, et a lancé plusieurs consultations afin de déterminer l'opportunité et le potentiel d'une telle démarche. Le contexte diplomatique et commercial mondial, et les craintes qu'il inspire, peuvent être l'opportunité d'accélérer ce processus, notamment par le biais des accords commerciaux bilatéraux conclus avec les partenaires étrangers. Il lui demande ainsi de préciser la position du Gouvernement français relative à la montée en puissance de l'euro dans les échanges commerciaux internationaux, ainsi que les actions conduites dans le cadre de la zone euro et de l'Union européenne pour y parvenir.

Texte de la réponse

Un rôle plus important de l'euro dans le système monétaire international (SMI) procure, un certain nombre d'avantages, mais n'est pas sans charrier certains coûts, au premier rang desquels une appréciation de notre taux de change effectif préjudiciable à notre compétitivité à l'exportation. Une utilisation encore plus importante de l'euro dans les transactions internationales permettrait de réduire les risques de change de nos entreprises, leurs coûts de transaction et leur vulnérabilité vis-à-vis de certains de nos partenaires, à commencer par les États-Unis et leurs éventuelles sanctions extra-territoriales. Cela permettrait aussi un coût du financement domestique moindre du fait de la demande en actifs financiers libellés en euro. Néanmoins, l'utilisation croissante d'une monnaie dans le système international s'accompagne d'une appréciation significative, pesant sur la compétitivité et les exportations. En outre, les périodes de tensions dans le système financier mondial sont source d'importantes fluctuations de la valeur des monnaies perçues comme offrant la meilleure sécurité, de pair avec une forte volatilité des flux financiers, ce qui peut également être couteux. A notre sens, le meilleur moyen

de promouvoir l'utilisation de l'euro dans les échanges internationaux est de renforcer l'Union économique et monétaire européenne (UEM), et ainsi l'attractivité de l'euro. A cette fin il est nécessaire de poursuivre l'achèvement de l'Union bancaire, la création d'une véritable Union des marchés de capitaux et le renforcement de l'instrument budgétaire de la zone euro. Ce renforcement permettrait de promouvoir la compétitivité, la convergence et la stabilisation de l'UEM. Par ailleurs, cette attractivité croissante devra aller de pair avec une offre suffisante d'actifs financiers libellés en euro sur les marchés internationaux, ce qui passerait par des besoins de financement nets de l'UEM vis-à-vis de l'extérieur, soit par une réduction de l'excédent courant de la zone. Une telle réduction nécessiterait que les pays membres de l'UEM disposant des plus importants excédents les réduisent.

Données clés

Auteur : [M. Buon Tan](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21969

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7034

Réponse publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3816